

<b>Lors du vote du compte administratif</b>	
Nombre de membres en exercice	<input checked="" type="checkbox"/> 11
Nombre de membres présents	<input checked="" type="checkbox"/> 9
Nombre de suffrages exprimés	<input checked="" type="checkbox"/> 9
Voies	Contre <input type="checkbox"/> Pour <input checked="" type="checkbox"/>

2023.01.04

**STE AGATHE ASSAINISSEMENT**

DELIBERATION  
DU 03 Mars 2023  
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF  
SUR LE COMPTE DE GESTION  
SUR L'AFFECTION DES RESULTATS

<b>Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats</b>	
Nombre de membres en exercice	<input checked="" type="checkbox"/> 11
Nombre de membres présents	<input checked="" type="checkbox"/> 9
Nombre de suffrages exprimés	<input checked="" type="checkbox"/> 9
Voies	Contre <input type="checkbox"/> Pour <input checked="" type="checkbox"/>

Date de la convocation : 09/02/2023  
Séance du 03/03/2023 à 20 heures 30

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. GAGNAIRE Bernard, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par M. le Receveur municipal après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative, 1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		841,53 €		1 063,58 €		
Part affectée à Investiss						
Opérations de l'exercice	4 624,30 €	7 587,60 €	2 735,69 €	2 675,00 €	0,00 €	0,00 €
Totaux	4 624,30 €	8 429,13 €	2 735,69 €	3 738,58 €	0,00 €	0,00 €
Résultat de clôture		3 804,83 €		1 002,89 €		

Besoin de financement  
Excédent de financement  
Restes à réaliser DEPENSES  
Restes à réaliser RECETTES  
Besoin total de financement  
Excédent total de financement

1 002,89 €  
1 002,89 €  
1 002,89 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201964-20230303-20230104-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/03/2023  
Affichage : 09/03/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



- 2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.
  - 3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
  - 4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros,
  - 5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement
- Membres présents : MM. COASSY Bruno, GAGNAIRE Bernard, QUÉRAT David, RABUT André, MAUGÉ Solange, RONDEPIERRE Sandrine, GUEDON Serge, MILLET Sabine, REY Paule Marjse  
Secrétaire de séance : RONDEPIERRE Sandrine

3 804,83 €

au compte 1068 (recette d'investissement)  
au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Pour expédition conforme,

**17 MARS 2023**

Le Président (lors du vote du compte administratif),

Le Président (lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats),



*[Signature]*

1) Le Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et il ne doit pas participer au vote  
2) En fonction des données communiquées par le comptable